

Synthèse de la criminalité en 2014

Depuis 2009, la statistique de la criminalité est marquée par le passage à la Statistique policière de la criminalité (SPC) fédérale. La comparaison systématique avec les statistiques de la criminalité des années précédentes n'est possible que depuis cette date.

Infractions totales :

On dénombre 89'769 infractions au droit fédéral durant l'année 2014 (100'308 infractions en 2013), soit une diminution; dont 71'967 pour le Code pénal soit une diminution de 8% (78'536 en 2013); 12'014 pour la Loi sur les stupéfiants soit une diminution de 24% (15'789 en 2013) et 5'620 pour la Loi sur les étrangers soit une diminution de 4% (5'853 en 2013).

Pour les infractions au CP qui représentent le 80% des infractions totales, les infractions contre le patrimoine représentent le 71% avec 51'330 infr. (57'274 infr. en 2013, soit -10%), celles contre la liberté 18% avec 13'302 infr. (13'739 infr. en 2013, soit -3%), celles contre la vie et l'intégrité corporelle 4% avec 2'982 infr. (3'053 infr. en 2013, soit -2%), celles contre l'intégrité sexuelle 0,9% avec 660 infr. (752 infr. en 2013, soit -12%) et celles contre l'autorité publique 0,4% avec 315 infr. (357 infr. en 2013, soit -12%).

Infractions selon la répartition géographique :

Le nombre d'infractions au CP pour 1'000 habitants dans le canton de Vaud est de 96‰ (107‰ en 2013, soit -8%) en moyenne cantonale considérant que la population de référence est de 749'373 habitants (734'356 en 2013). Le district de Lausanne est le plus touché avec un taux de 154‰ (186‰ en 2013, soit -16%), suivi par l'Ouest lausannois 98‰ (104‰ en 2013, soit -3%) puis la Riviera-Pays-d'Enhaut 91‰ (107‰ en 2013, soit -14%) et, en fin de classement nous trouvons le Gros-de-Vaud avec 52‰ (46‰ en 2013 soit +18%).

En ce qui concerne les communes, nous avons Lausanne avec 167‰ infractions pour 1000 habitants (209‰ en 2013, soit -18%), Vevey avec 136‰ (170‰ en 2013, -19%), puis Crissier avec 122‰ (130‰ en 2013, -4%). L'augmentation la plus significative s'est faite à Leysin avec +56% (64,5‰ en 2014 contre 42‰ en 2013). C'est à Préverenges que la plus nette diminution est enregistrée avec -26% (46‰ en 2014 contre 64‰ en 2013). Au niveau de la Confédération, ce taux est de 65‰ (71,5‰ en 2013).

Infractions de violence :

Par infractions de violence, on entend toutes les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. En 2014, 5'375 violences ont été recensées (contre en 5'762 en 2013). Les violences graves exercées ont diminué de 30 % et représentent 83 infractions, soit 1,5% de l'ensemble des violences (2% en 2013 avec 120 infr.). Les violences exercées d'intensité moyenne représentent 67% de la totalité avec 3'578 infr. (3'793 infr. en 2013, soit -6%). Les menaces de violence d'intensité moyenne constituent 32% de la totalité des violences avec 1'714 infr. (1'849 infr. en 2013).

Le taux total d'élucidation des infractions de violences est de 80% (76% en 2013). Sur le total des infractions de violence, on peut relever que les mineurs représentent 13% des auteurs (427 individus sur 3'369), les individus de sexe masculin 80% (2'710 individus), les étrangers 58% (1948 individus).

Violences domestiques :

Par violences domestiques, on entend l'exercice ou la menace d'une violence dans un couple ayant une relation actuelle ou passée qu'ils soient mariés ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté. Les infractions liées à la violence domestique sont au nombre de 2'530, soit -4% (2'623 en 2013) et se répartissent de la manière suivante : 4 homicides (2 en 2013) et 7 tentatives d'homicides (10 en 2013), 9 cas de lésions corporelles graves (5 en 2013), 151 lésions corporelles simples (168 en 2013, soit -10%), 827 voies de fait (850 en 2013, soit -3%), 647 injures (657 en 2013, soit -2%) et 657 menaces (696 en 2013, soit -6%).

Infractions contre le patrimoine :

Dans le domaine des infractions contre le patrimoine, on trouve principalement des vols (sans vols de véhicules), 27'668 infractions, soit 54 % du total (56 % avec 32'254 infr. en 2013), puis des dommages à la propriété lors de vols 12'293 infr., soit 24% (24,5 % avec 14'014 infr. en 2013), des dommages à la propriété 5'456 infr., soit 11 % (9 %, 5'391 infr. en 2013), des vols de véhicules 3'188 infr., soit 6% (5% avec 2'660 infr. en 2013) et des brigandages 419 infr., soit 0,8% (1% avec 597 infr. en 2013).

Les brigandages :

Les brigandages (419 en 2014 et 597 en 2013, soit -30%) sont principalement commis en faisant usage de la violence physique dans 68% des cas (284 cas), avec une arme coupante ou tranchante dans 14% des cas (60 cas) et 8% (33 cas) avec une arme à feu.

Vols :

Parmi l'ensemble des vols, sans les vols de véhicules, soit 27'668 infr. (32'254 infr. en 2013, soit -14%), les vols par effraction et par introduction clandestine représentent 41% avec 11'326 infr. (36% avec 11'510 infr. en 2013), les vols sur/dans les véhicules (avec ou sans effraction) 15% avec 4'121 infr. (18% avec 5'720 infr. en 2013), les vols à l'étalage 6% avec 1'554 infr. (6% avec 1'818 infr. en 2013), les vols à la tire 11% avec 2'930 infr. (12% avec 3'909 infr. en 2012) et les vols à l'astuce 2% avec 650 infr. (3% avec 927 infr. en 2013).

Les vols par effraction sont principalement commis dans les immeubles locatifs (appartements et caves) avec 4'097 infr. soit 43% (43 % avec 4'218 infr. en 2013). Ceux dans les villas représentent le 24,5% avec 2'360 infr. (21% avec 2'453 en 2013).

Vols de véhicules :

Le nombre total de vols de véhicules s'élève à 3'188 (2'660 en 2013) dont 445 motos, 242 automobiles, 126 cyclomoteurs et 2'263 bicyclettes.

Loi sur les stupéfiants :

Les infractions à la Loi sur les stupéfiants se montent à 12'014 (15'789 en 2013) dont 4'776 pour consommation (40% du total), 6'303 pour possession ou saisie (52,5% du total) et 842 pour trafic (7% du total). Le canton de Vaud totalise quatre décès dus à la drogue, soit quatre hommes.

Suite à la modification de la loi sur les stupéfiants introduisant les amendes d'ordre pour consommation de cannabis, il n'est pas pertinent de comparer l'évolution des volumes d'infractions entre 2013 et 2014. En tenant compte des amendes d'ordre, l'évolution des infractions de consommation présente une stabilité sur les deux dernières années. La diminution constatée en 2014 s'explique principalement par ce changement juridique.

Les saisies de produits stupéfiants se répartissent de la manière suivante : 79,6 kg de cannabis/marijuana, 1,3 kg de chanvre, 8,7 kg de haschisch, 12,6 kg de cocaïne, 6 kg d'héroïne et 5,9 kg de champignons hallucinogènes.

Loi sur les étrangers :

Les 5'620 infractions à la Loi sur les étrangers (5'853 en 2013) se répartissent entre les entrées, séjours, sorties illégaux pour 68% (3'819 infr.), activité lucrative ou occupation illégales 14% (786 infr.) et facilitation dans le cas d'entrée/séjour/sortie illégal pour 3% (181 infr.).

Auteurs d'infractions :

En 2014, la police a dénoncé 8'718 personnes pour infractions au CP (8'715 en 2013), dont 1'330 mineurs soit 15% du total (1'164 en 2013). Les ressortissants suisses représentent le 39%, les étrangers résidant 31 %, les requérants d'asile 4% et les autres étrangers 26%.

En ce qui concerne la LStup, 3'833 personnes ont été dénoncées (5'292 en 2013), dont 744 mineurs (19% du total) (656 en 2013). Les ressortissants suisses représentent le 46,5%, les étrangers résidants 21%, les requérants d'asile 6% et les autres étrangers 26%.

Pour les infractions à la Loi sur les étrangers, 2'678 personnes dénoncées (2'802 en 2013) dont 42 mineurs (1,5% du total). Les ressortissants suisses représentent le 4%, les étrangers résidants 8%, les requérants d'asile 4% et les autres étrangers 83%.

En moyenne, il y a eu :

Un homicide meurtre, assassinat tous les 2,5 mois (sans les tentatives)

Une lésion corporelle grave tous les 12 jours*

Une lésion corporelle simple toutes les 9,8 heures*

Une voie de fait toutes les 4,9 heures*

Un brigandage toutes les 21 heures*

Un cambriolage** toutes les 46 minutes*

Une infraction toutes les 6 minutes*

* y compris les tentatives

** vol par effraction ou vol par introduction clandestine

Police cantonale vaudoise, le 23 mars 2015